



Gestionnaire de flux de commandes à l'international

Public

Bac + 2 ou niveau en disciplines technologiques
Validation d'acquis professionnels possible pour des salariés d'entreprise.

Objectifs

Être capable d'occuper un poste de pilotage d'un portefeuille de commandes en toute autonomie dans une fonction achat, logistique ou commerciale.

Statut

Contrat de professionnalisation
Période de professionnalisation
Formation continue
Formation rémunérée selon le barème en vigueur

Alternance

1 semaine en Centre - 3 à 4 semaines en Entreprise

Durée

12 mois maximum
Dont 446 heures maximum en centre de formation

Référentiel formation

Management et Communication :

- Communication
- La fonction commerciale
- Communication des acheteurs
- Management
- La gestion de projet

Les outils d'amélioration continu :

- Informatique (**différentes options**)
- Mieux gérer son temps
- Gestion de projet
- La méthode 8 D : Outil de Résolution de Problème
- Démarche **KAIZEN MANAGER**

Logistique industrielle :

- Démarche LEAN MANUFACTURING
- Gestion des stocks
- Gestion de production
- L'ERP (Management des ressources de la production)

Structurer la fonction achat

- Rôle des achats
- Processus des achats
- Documents commerciaux
- Politique fournisseur
- Réduction des coûts

Analyser et négocier

- Consultation d'achats
- Négociation des achats
- Achats spécifiques
- Contrats d'achats

Aides financières

Contrat de professionnalisation

Prise en charge des frais de formation selon le barème de l'OPCA de l'entreprise
Une étude personnalisée de prix de revient peut être réalisée par votre OPCA

Période de professionnalisation

Prise en charge des frais de formation selon le barème de l'OPCA de l'entreprise

Entreprises nous ayant déjà fait confiance sur ce type de dispositif

AFC – ACEMO – ACE – ACMS – ACIERIES DE PLOERMEL – ALCATEL BUSINESS SYSTEM – ALLIBERT – ARTESYS – ASICA – ATELIER DE METALLURGIE INDUSTRIELLE – AUTO MAXI – AVI & PESCHARD – BERTRAND FAURE – BRETAGNE ATELIERS – CASTEL – CELTIPACK – CITERNIERS BRETONS – CHAPLAIN – CIMD – COOP DE BROONS – DELPHI AUTOMOTIVE – ESCA – EFFICIENCE – FAURECIA – FLY AGENCEMENT – KENWOOD – LABBE – LABOURIER – GAD – GEMINOX – LE JOINT FRANÇAIS – LE GAC – LEGRIS – LEPRIEUR – LITHOS – MAC – MARBO – MARINE HARVEST – MARINE INDUSTRIE SERVICE – MATERLAP – MICROSTEL – MIROITERIE DE L'OUEST – MITSUBISHI – SA MOREL – MORY TEAM – NEXTREAM – NOVAK – OUEST OPTIQUE – OTOR – PANNEAUX FRIGORIFIQUES FRANÇAIS – PAUL PAULET – PEGUFORM – PYTHAGORE – RUPIN – SAGEM COMMUNICATION – SAMOVIE – SCHNEIDER – SERPE IESM – SERPOLEC – SERIS – SERIXEL – SERUPA – SILBRET – SODALEC – SOFAC – SOREP ERULEC – SOTIRA – SUMECAP – TECHNI INDUSTRIE – TE2M – TELEPHONIE CENTRALE – TEXTON – THALES AIRBORNE SYSTEMS – THALES UNDERWATER SYSTEMS – TILLY SABCO – VALFON – YVES ROCHER.

Validation

Ce cycle est validé par un C.Q.P.M. (Certificat de Qualification Paritaire) pour les entreprises de la Métallurgie ou une par reconnaissance dans une classification de convention collective pour les autres branches.

FICHE D'IDENTITÉ DE LA QUALIFICATION VALIDÉE

TITRE DE LA QUALIFICATION : Gestionnaire de flux de commandes à l'international

OBJECTIF PROFESSIONNEL DE LA QUALIFICATION VALIDÉE

Dans un souci permanent de continuité de service au client dans le cadre d'activités import-export, le (la) titulaire de la qualification intervient en toute autonomie en soutien de la fonction commerciale et/ou logistique, généralement sous la responsabilité d'un responsable de service ou d'un dirigeant.

Les missions ou activités confiées au titulaire peuvent porter à titre d'exemples non exhaustifs sur :

- Le pilotage d'un portefeuille commandes export
- La coordination des actions administratives, financières et logistiques relatives à une commande (relation clients, administration, production, fournisseurs, douanes, juridiques, financiers, transports, ...)
- Le traitement des anomalies (litiges, retours, dysfonctionnements, ...)
- La mise en œuvre de plans de progrès, ...

Pour cela, il (elle) doit être capable de :

- 1) Identifier la réglementation et les pratiques à appliquer lors du traitement d'une commande ou d'une affaire commerciale à l'international ;
- 2) Assurer la gestion d'un portefeuille de commandes à l'aide d'un outil de gestion informatisé ;
- 3) Identifier et analyser les risques de dysfonctionnement dans un flux de commande ;
- 4) Rédiger des documents administratifs, commerciaux, de transport et financiers en anglais ;
- 5) Gérer les expéditions et préparer les éléments de facturation ;
- 6) Rechercher les solutions alternatives les plus adaptées pour faire face à un dysfonctionnement ;
- 7) Négocier les ajustements nécessaires avec le client, les services internes et externes ;
- 8) Traiter les litiges et les retours ;
- 9) Rechercher les améliorations possibles dans le processus du flux de commande et proposer les solutions envisageables ;
- 10) Traiter un sujet commercial avec un interlocuteur en langue anglaise et en utilisant les moyens de communication adaptés à la situation.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

Pour que le candidat1 soit déclaré admissible par le jury de délibération l'ensemble des capacités professionnelles décrites dans le référentiel de certification doit être acquis.

MODALITES D'EVALUATION

1 - Conditions de mise en œuvre des évaluations en vue de la certification

- Tout engagement dans une démarche ayant pour objet le CQPM (formation, validation des acquis, ...) implique l'inscription préalable du candidat à certification auprès de l'UIMM territoriale centre d'examen.
- L'UIMM territoriale centre d'examen et l'entreprise ou à défaut le candidat (VAE, demandeurs d'emploi, ...) définissent dans un dossier qui sera transmis à l'UIMM centre de ressource, les modalités d'évaluation qui seront mises en œuvre en fonction du contexte parmi celles prévues dans le référentiel de certification.
- Les modalités d'évaluation reposant sur des activités ou projets réalisés en milieu professionnel sont privilégiées. Dans les cas exceptionnels où il est impossible de mettre en œuvre cette modalité d'évaluation et lorsque cela est prévu dans le référentiel de certification, des évaluations en situation professionnelle reconstituée pourront être mises en œuvre.

2 - Mise en œuvre des modalités d'évaluation

Les capacités professionnelles sont évaluées à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel de certification.

A) VALIDATION DES CAPACITES PROFESSIONNELLES

L'acquisition de chacune des capacités professionnelles est validée par une commission d'évaluation sur la base :

- des différentes évaluations
- de l'avis de l'entreprise
- de l'entretien avec le candidat

B) DEFINITION DES DIFFERENTES MODALITES D'EVALUATION

a) Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion de projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Le terme générique « candidat » est utilisé pour désigner un candidat ou une candidate.

b) Avis de l'entreprise

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis en regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et/ou critères) sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation de projets ou activités professionnels.

c) Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée

L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans des conditions représentatives d'une situation réelle d'entreprise avec une restitution écrite et/ou orale par le candidat.